

Association *les Amis du Consulat du Burkina Faso de Nice*
Consulat du Burkina Faso
49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet
Courriel : burkinafaso.coteazur@free.fr
Cell. 06 09 51 99 76

Projet d'extension de l'école primaire de Nodialpoun au Burkina Faso.

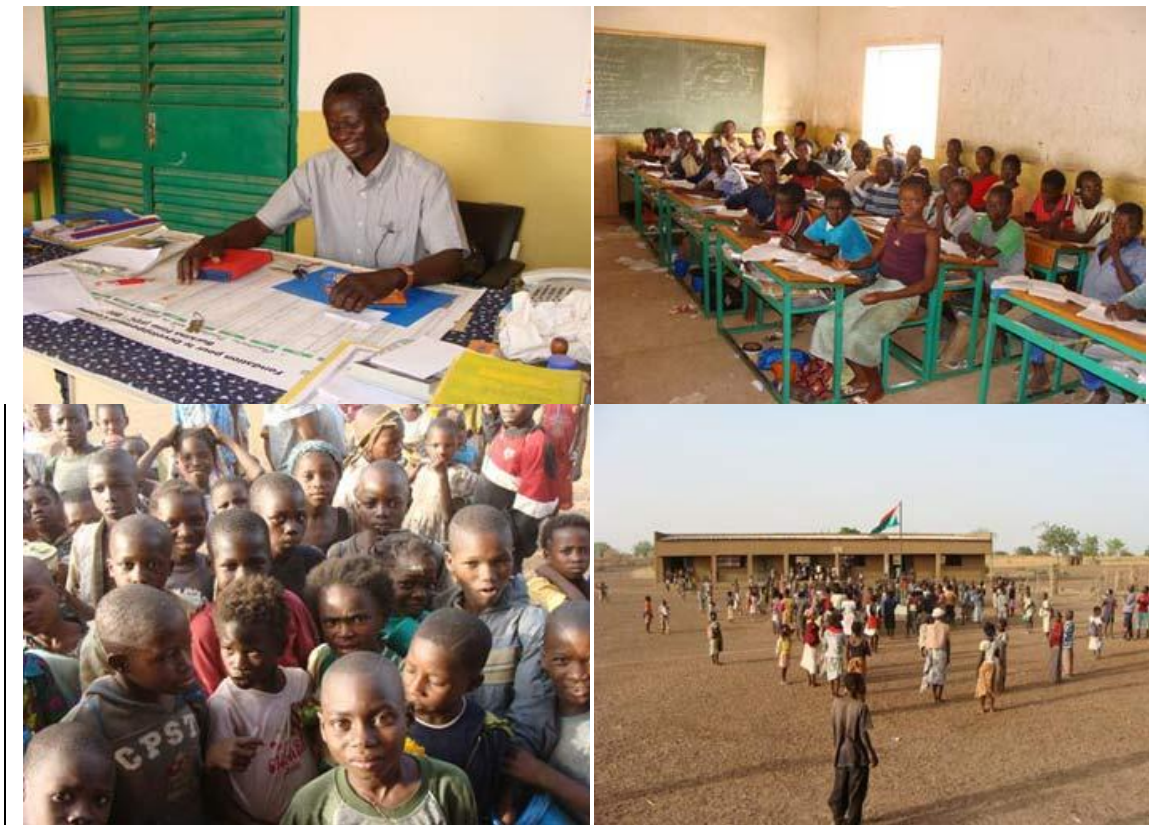


Fig.1

BURKINA FASO



Le Burkina Faso est un pays d'Afrique de l'Ouest enclavé au centre de 6 pays : le Ghana, le Togo, le Benin, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. et sans possibilité de débouché vers la mer. Sa superficie avoisine la moitié du territoire français pour 14 millions d'habitants vivant d'une économie agricole représentant 90% de l'activité..

Une des grandes préoccupations de ce pays, classé au 3ème rang mondial des pays les plus pauvres, réside dans la difficulté à scolariser les enfants. 47% de la population a moins de 14 ans. Les écoles et le corps enseignant sont en nombre nettement insuffisants pour pouvoir accueillir tous les élèves. Cette difficulté est aggravée par le coût de la scolarité que tous les parents ne peuvent envisager pour tous leurs enfants.

L'ECOLE PRIMAIRE DE NÉDIALPOUN

L'école de Nédialpoun, objet du projet, se situe près de la ville de KOUDOUGOU dans la Province du Sanguié, sur la commune de Réo.

Nédialpoun

Elle compte 506 élèves répartis sur 7 classes du Cours préparatoire au CM2, installés dans 6 salles de classe et une salle provisoire.

Placée sous la responsabilité d'un directeur, Monsieur Maxime Ily, et d'un corps enseignant de 11 instituteurs et institutrices. Cette école est aidée par une association de parents d'élèves dirigée par Monsieur André Bazier, et une personne retraitée, bénévole très actif, Monsieur Ndo Bernard.



L'école dessert 4 quartiers isolés, distants chacun de plusieurs kilomètres. La grande majorité des parents travaillent la terre, la plupart sont analphabètes.

L'enseignement est dispensé en français, comme dans toutes les écoles du Burkina Faso. Les enfants ne parlent pas cette langue dans leur famille, leurs parents ne parlent que la langue locale : le lélé. Les élèves apprennent donc le français en arrivant à l'école, compliquant la tâche de l'enseignant. Malgré ce handicap, l'école a remporté le prix d'excellence régional il y a quelques années.

L'école est située au bout d'une piste et loin de toute habitation. Elle se compose de deux bâtiments principaux et quelques bâtiments secondaires.

- Le premier bâtiment important, a été construit par des américains il y a plusieurs années. Il comporte trois salles de classes et le bureau du directeur. Le secteur n'étant pas électrifié, ce bâtiment a la chance de posséder des panneaux solaires ; les enfants - qui n'ont pas l'électricité chez eux - peuvent ainsi venir travailler à l'étude du soir qui est encadrée par des enseignants.
- Le deuxième gros bâtiment a été construit plusieurs années plus tard suivant les normes imposées par le ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation : il comporte trois salles de classe et un magasin d'entrepôt pour y stocker haricots, sacs de petit mil et matériel de cuisine. Les enfants mangent sur place à la cantine. Ils n'ont pas le temps de rentrer à la

maison, où les repas sont maigres et parfois inexistants selon les jours. La cuisine est assurée par deux femmes, mères d'élèves bénévoles.

- Un petit bâtiment est occupé par un gardien qui assure la surveillance de l'école lorsqu'elle est fermée, car son isolement la rend propice aux vols.
- Le manque de place a nécessité la réorganisation du logement prévu pour le directeur qui habite actuellement à 10 kilomètres. Les parents d'élèves l'ont réaménagé en salle de classe supplémentaire. D'autres petits bâtiments construits pour accueillir les logements des enseignants, restent pour l'instant inoccupés.



Les deux bâtiments principaux contenant en tout 6 salles de classe

Fig.3

LA PROBLEMATIQUE

L'école de Nédialpoun est implantée en milieu rural, et malgré les conditions sociales difficiles, toutes les familles sont impliquées dans l'éducation et tiennent à ce que leurs enfants soient scolarisés, y compris les filles dont le pourcentage de scolarisées est le plus important de toutes les régions du Burkina (50% à Nédialpoun pour une moyenne nationale de 17%). La motivation des parents est telle que toutes les inscriptions sont effectuées dans un délai très court de trois jours.

Malheureusement par manque de locaux, certaines familles se voient refuser l'inscription du ou de leurs enfants. Chaque année, c'est plus de 50 élèves qui ne peuvent être scolarisés, faute de place. Ainsi, l'exemple de l'année scolaire 2008-2009 qui n'a pu accueillir les redoublants en CM2.

Bien sûr, la solution serait de les inscrire dans d'autres établissements, mais les plus proches, quand ils acceptent, sont situées à plusieurs kilomètres. Ceci n'est pas ou peu réalisable pour ces familles et l'enfant reste bien souvent à la maison, perdant une année scolaire, en attendant la prochaine rentrée scolaire et son éventuelle admission.

Malgré ces conditions difficiles et ces refus, l'école accueille plus de 500 élèves chaque année et les classes sont surchargées comme nous le constatons ci-après :

- 1^{er} bâtiment :
 CM2A 72 élèves
 CM1 69 élèves
 CE2 : 69 élèves

- 2^{ème} bâtiment :
 CE1 : 86 élèves
 CP2 : 74 élèves
 CP1 : 90 élèves

- Ancien logement du directeur
 CM2 B élèves : 42 élèves



L'ancien logement du directeur sert de salle de classe - A droite une partie de la classe de CP1
 Fig. 4



Pour améliorer les conditions d'accueil, l'association des parents d'élèves a construit pour 2008-2009, une salle de classe provisoire à l'extrémité du premier bâtiment. Faite de tôles et de paille ; elle n'a pas résisté aux intempéries de septembre 2009, mais elle sera reconstruite.

Fig.5

L'exemple du CP1

La situation la plus critique concerne la classe de CP1 où 90 élèves s'entassent dans une salle de taille moyenne.

C'est pour tous ces enfants, le premier contact avec l'école. Ils ont entre 6 et 8 ans et c'est leur première année de scolarité comme la majorité des élèves des écoles du Burkina Faso. Des classes maternelles ne sont ouvertes que dans les villes, et bien souvent elles n'existent que dans les écoles privées.

Le contexte est difficile sur plusieurs points :

- L'enseignement est en français, langue que les enfants ne connaissent pas, habitués à parler la langue de leur région.
- Ils découvrent une certaine privation de liberté, enfermés dans une salle alors qu'ils sont habitués à vivre au grand air.
- Et surtout ils sont contraints à une discipline qu'exige cette nouvelle vie sociale

Tout ceci complique lourdement la tâche de l'enseignante sans compter que le Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, par ses règlements, impose à l'enseignant de donner et corriger au moins deux devoirs par jour pour chaque enfant ; ce qui est irréalisable avec la surcharge des classes. Dans le meilleur des cas, chaque élève est suivi à raison de 1 voire 2 devoirs par semaine.



Fig. 6

Deux enseignants ont parfois la responsabilité de la même classe surchargée (CM1 et les 2 CM2). La scolarité s'organise alors en divisant la classe en deux. La classe se fait alors à l'extérieur pour la moitié d'entre eux.

LE PROJET

Depuis plusieurs années, le directeur, le corps enseignant, l'association de parents d'élèves, les amis de l'école dont Monsieur Bernard Ndo, parrain de l'école, espèrent pouvoir faire construire un nouveau bâtiment de trois classes et une petite salle destinée à l'entrepôt de matériel

Ces trois classes supplémentaires permettront de résorber les enfants en attente (dont 40 pour le CP1) et de dédoubler les classes à effectif pléthorique.

Les postes d'enseignants des trois nouvelles classes sont déjà pourvus. Ce sont les instituteurs et institutrices doublant les classes de CM1 et CM2

Ce troisième bâtiment se situera dans le prolongement du bâtiment visualité sur la photo n°8. Il sera construit à l'identique (même plan, même type de construction, même organisation). Ces plans sont en effet ceux demandé par le Ministère.

Ce nouveau bâtiment comprendra trois salles de classes abritant :

- Une classe de CP1 (le dédoublement de l'actuelle classe de CP1 de 90 élèves)
- Une classe de CE1 (qui comporte pour l'année 2009-2010 : 86 élèves)
- Une classe de CM2 : l'actuelle classe de 42 élèves qui occupe le logement du directeur

APPORT LOCAL

L'association de parents s'est engagée à participer à la construction sur trois plans :

- Ramasser les "cailloux sauvages " (pierres latérites brutes, indispensables à la réalisation des fondations). La collecte a d'ailleurs commencé : des petits tas sont visibles sur l'endroit du futur bâtiment. Ces cailloux sont présents à l'état naturel sur le sol mais malheureusement, le secteur de l'école en est dépourvu et ce sont plusieurs kilomètres que les parents doivent parcourir pour les trouver et les amener sur le chantier.
- L'association s'est engagée à fournir la main d'oeuvre bénévole permettant ainsi de réduire un peu le coût de l'opération.
- L'association s'est engagée également à régler le problème de l'eau (il n'y a pas d'eau sur place), indispensable aux travaux, notamment à la fabrication des parpaings.



*Le directeur Monsieur Maxime Ily et une partie du corps enseignant.
A droite les représentants de l'association des parents d'élèves. Fig. 7*

LE PARTENAIRE : L'ASSOCIATION DES AMIS DU CONSULAT DU BURKINA.

L'association " Les Amis du Consulat du Burkina Faso de Nice " a vu le jour en avril 2009.

Son siège social se situe au Consulat. L'association est ouverte à tous : membres individuels, organismes, associations, administrations. Elle vise à créer une synergie au service du Burkina Faso. Ses statuts ont été approuvés par monsieur l'Ambassadeur du Burkina Faso à Paris.

Son rôle est de soutenir le Consul - vice-président de l'association - et le Consulat dans les divers projets et manifestations relatifs au rayonnement du Burkina Faso sur la Côte d'Azur :

- suivi des associations et de leurs projets au Burkina Faso,
- organisation de manifestations visant à faire connaître le pays (forum, théâtre, cinéma...),

- aide humaine et logistique pour des manifestations officielles (notamment l'organisation d'un colloque et d'une réception pour la venue du Président du Burkina Faso Blaise Compaoré, à l'occasion du Sommet France-Afrique de Nice en mai 2010).....

Le Ministre Conseiller de l'Ambassade du Burkina Faso à Paris, monsieur Ndo Firmin, originaire de Nédialpoun, est venu solliciter l'association des Amis du Consulat afin de construire un bâtiment supplémentaire pour l'école primaire. Un premier dossier de demande a été remis au Consulat, rédigé par Monsieur Ily, directeur de l'école de Nédialpoun et l'association de parents d'élèves.

Le Conseil d'Administration des Amis du Consulat, réunis en février 2010 au Consulat, a accepté de suivre le dossier. Début avril 2010, la présidente Madame Annelise Chalamon, s'est rendue sur place au Burkina Faso, rencontrer le directeur, le corps enseignant, l'association des parents d'élèves, Monsieur Ndo Bernard et les élèves ; afin de prendre contact, établir un dossier plus complet, photographies à l'appui.



Le bâtiment sera construit à l'identique, à droite de celui-ci
Fig.8

Suivi du dossier :

Le dossier et les travaux seront suivis par le bureau de l'association des Amis du Consulat :

- Documents adressés par courrier électronique entre Monsieur Ily et la présidente de l'association des Amis
- Relais téléphonique pour les renseignements complémentaires ; avec monsieur Ily (directeur de l'école), monsieur Ndo Bernard (parrain de l'école), monsieur Ndo Firmin (ministre Conseiller de l'Ambassade à Paris)
- Visites sur place par monsieur Ndo Firmin, Ministre Conseiller de l'Ambassade à Paris et Madame Annelise Chalamon, présidente de l'association

DEVIS

Terrain : L'espace réservé à la construction de ce troisième bâtiment appartient déjà à l'école de Nédialpoun.

Devis établi par une entreprise locale de la ville voisine, sur la demande du directeur de l'école et de l'association des parents d'élèves. La conversion en euros a été faite par l'association des Amis du Consulat.

Frais annexes : L'argent transitera par virement bancaire entre le compte bancaire de l'association des Amis du Consulat et le compte bancaire du directeur situé à la BICIAB (groupe BNP Paribas) Agence de Gounghin à Ouagadougou.

Code IBAN : BF23 C002 3010 6300 3519 8001 4415.

Les frais bancaires se situent à trois niveaux :

- frais bancaires français au départ de la France (30,00 euros en moyenne par opération)
- Taxes bancaires à l'arrivée au Burkina Faso
- Taxe gouvernementale du Burkina Faso. Les deux taxes dépendent de la somme versée. L'ensemble des frais bancaires sera estimé à 150 €

ETS – KABORE DIEUDONNÉ
COMMERCE GÉNÉRAL
BP : 66 KOUDOUGOU BURKINA FASO
TÉL : 00 226 - 50 44 50 57
N° IFU 2105901F
AGR. 231/02

Données générales de l'ouvrage (suivant en type)

Taille du bâtiment : Long: 32m ; large: 7,25 m; haut: 10m.
3 classes : Long: 8,60; large: 6,65m.
le magasin d'entrepôt : Long: 6,65m;
Large: 4m.

Superficie : 255,20 m²

Dimension : 50 cm

Volume des fouilles : 36,7 m³

Profondeur des fondations : 50 cm

Surface des murs : 408 m²

Longueur des fouilles : 130 m

Nombre de parpaings par sac de 50 Kg : 33

Longueur des murs : 102 m

Nombre de parpaings à préparer : 4 000

Fourniture et approvisionnements divers

I. GROS ŒUVRE

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Prix euros
Ciment	Sac de 50 kg	680	6 500	4 420 000	6738,25
Fer à béton 10 mm	Longueur	50	3 000	150 000	228,68
Fer à béton 8 mm	Longueur	300	2 750	825 000	1257,71
Fer à béton 6 mm	Longueur	120	1 500	180 000	274,41
Fer mou d'attache	Rouleau	8	15 000	120 000	182,94
Fil de fer recuit	Rouleau	5	10 000	50 000	76,23
Planche de 5,5 m	Longueur	16	1 200	19 200	29,27
TOTAL GROS OEUVRE				5 850 600	8787,49

II. Charpente – Couverture

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total (CFA)	Prix euros
Tôle bac galvanisé de 9 m de long	Tôle de 9 m	360	4 800	1 728 000	2634,32
IPN de 100 m	Longueur	3	70 000	210 000	320,15
IPN de 80 m	Longueur	22	37 500	825 000	1257,71
Crochets et accessoires	Unité	700	250	175 000	266,79
Blocs écrous pour IPN	Unité	60	250	15 000	22,87
Pointes de coffrage	Paquet	30	1 000	30 000	45,74
Paxaladium d'étanchéité	Unité	2	27 500	55 000	83,85
Claustras pour trous d'aération	Unité	30	300	9 000	13,73
TOTAL CHARPENTE - COUVERTURE				3 047 000	4645,16

III. Menuiserie métallique

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total (CFA)	Prix euros
Porte double battant 1,2 x 2,2	Porte	3	80 000	240 000	365,88
Porte simple 0,8 x 2,2	Porte	2	40 000	80 000	121,96
Fenêtre double et triple battant	Fenêtre	15	35 000	525 000	800,36
Fenêtre simple 0,8 x 0,8	Fenêtre	2	7 500	15 000	22,87
TOTAL MENUISERIE MÉTALLIQUE				860 000	1 311,07

IV. Aménagement divers

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total (CFA)	Prix euros
Chaux vive	Seau	6	8 000	48 000	73,18
Peinture à l'huile	Boîtes de 3 Kg	7	8 250	57 750	88,04
Fom astral	Seau de 30 Kg	8	17 000	136 000	207,34
Tubes de teinte	Boîtes	8	2 500	20 000	30,49
Ciment blanc	Sac	4	17 500	70 000	106,72
Ocre jaune, rouge	Sac	4	12 500	50 000	76,23
Ardoise tableau	Boîtes	12	2 500	30 000	45,74
Pétrole	Litres	20	270	5 400	8,24
Soudure IPN				80 000	121,96
TOTAL AMENAGEMENT ET DIVERS				496 900	757,94

V. Main d'œuvre et chantier

Désignation	Prix total (CFA)	Prix euros
Main d'œuvre qualifiée	1 825 600	2 783,11
Surveillance de la confection des parpaings	55 500	84,61
TOTAL MAIN D'ŒUVRE ET CHANTIER	1 881 100	2 867,72

VI. Transport des fournitures et des approvisionnements :

Désignation	Prix total (CFA)	Prix euros
Gros œuvre	5 850 600	8 787,49
Charpente - Couverture	3 047 000	4 645,16
Menuiserie métallique	860 000	1 311,07
Aménagement et divers	496 900	757,94
Main d'œuvre et chantier	1 881 100	2 867,72
Transport	450 000	686,03
TOTAL	12 585 600	19 055,41

Subvention demandée :

TOTAL des travaux		19 055,41
Frais administratifs		200,00
Frais bancaires (virements)		150,00
Frais sur place : déplacements, téléphone.. d'un membre du bureau		594,59
	Total de la somme	20 000,00 €

DONNEES ANNEXES

L'ASSOCIATION DES AMIS DU CONSULAT

Siège social : Consulat du Burkina Faso 49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet

Tel 04 93 20 22 11

Courriel : burkinafaso.coteazur@free.fr

Parution au Journal Officiel du 20 juin 2009 page 2931 n°59

Récépissé de déclaration de CREATION N° W061000497 du 19 mai 2009,

Bureau :

Présidente : Madame Chalamon Annelise, Webmestre du Consulat Cell. 06 09 51 99 76

Vice-Président : Monsieur Marc Aicardi de Saint-Paul, Consul du Burkina Faso de Nice

Trésorière : Madame Germaine Mullié, secrétaire du Consulat


Secrétaire : Monsieur Bernard Joudon, président du Comité de Jumelage Vence/Ouahigouya (Burkina Faso)

Administrateurs :

Madame Wimazala-Girardon Margaux, Consulat
Monsieur Bernard Le Bail : Président de l'association " SOS enfants "
Monsieur Jacques Laporte : Lions Club de Brignoles

Compte bancaire :

Relevé d'Identité Bancaire-IBAN

		Lyonnaise de Banque				
<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...).</p> <p>This statement is intended to be delivered so those of your creditors or debtors who have transactions entered in your account (credit transfert, invoice payments, etc...)</p>						
Cadre réservé au destinataire du relevé						
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB			
10096	18082	00062005501	55			
IBAN International Bank Account number						
FR76	1009	6180	8200	0620	0550	155
Domiciliation						
CIC CAGNES SUR MER						
Bank Identification Code (BIC)						
CMCIFRPP						
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER		LES AMIS DU CONSULAT DU BURKINA-FASO DE NICE				
		49 AVENUE DU LOUP				
		06270 VILLENEUVE LOUBET				

ECOLE DE NEDIALPOUN

Direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation du SANGUIE
Circonscription d'éducation de base de : REO II
Ecole primaire publique de : NEDIALPOUN, village de ZOULA
Directeur : monsieur ILY Maxime tel. cell. : 00 226 70 73 44 60
tel fixe : 00 226 50 44 64 17
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè
courriel : benmaximeily@yahoo.fr

Relais entre la direction, le corps enseignant, l'association des parents d'élèves : Monsieur Bernard Ndo, retraité, parrain de l'école: tel 00 226 - 50 44 64 03 Cellulaire : 00 226 - 70 60 13 73

Caution morale : Monsieur le Ministre plénipotentiaire Ndo Firmin
ancien Ministre Conseiller de l'Ambassade du Burkina Faso à Paris Ndo Firmin
courriel de monsieur Ndo : piabiefirmin@yahoo.fr
Téléphone : (00 226) 76 64 61 61